

5 juin 2023

Taux de rémunération des dépôts bancaires – France • Avril 2023

- La rémunération moyenne des dépôts bancaires progresse de nouveau à 1,44 % en avril.
- Le taux de rémunération moyen des dépôts des ménages atteint 1,66 %.
- La rémunération des dépôts des SNF s'établit à 1,13 %, portée à la fois par la remontée des taux des comptes à terme et celle, plus limitée, des dépôts à vue.

Taux moyens de rémunération des encours de dépôts bancaires, en % et CVS (a)

	Encours (Md€)	Taux de rémunération			
		avr-23 (g)	avr-22	févr-23	mars-23 (f)
Dépôts bancaires (b)	3 117	0,50	1,32	1,37	1,44
dont Ménages	1 848	0,79	1,60	1,63	1,66
dont : - dépôts à vue	592	0,01	0,03	0,03	0,04
- comptes à terme ≤ 2 ans (h)	36	0,39	2,25	2,48	2,65
- comptes à terme > 2 ans (h)	64	0,71	1,08	1,15	1,23
- livrets à taux réglementés (c)	628	1,07	3,21	3,22	3,22
dont : livret A	364	1,00	3,00	3,00	3,00
- livrets ordinaires	258	0,09	0,50	0,53	0,59
- plan d'épargne-logement	270	2,58	2,59	2,55	2,59
dont SNF	868	0,09	0,90	1,02	1,13
dont : - dépôts à vue	586	0,04	0,34	0,37	0,43
- comptes à terme ≤ 2 ans (h)	225	0,09	2,29	2,45	2,67
- comptes à terme > 2 ans (h)	58	0,61	1,74	1,97	2,26

Pour mémoire :

Taux de soumission minimal aux appels d'offres Eurosystem	0,00	3,00	3,50	3,50
Euribor 3 mois (d)	-0,45	2,64	2,91	3,18
Rendement du TEC 5 ans (d), (e)	0,79	2,72	2,79	2,73

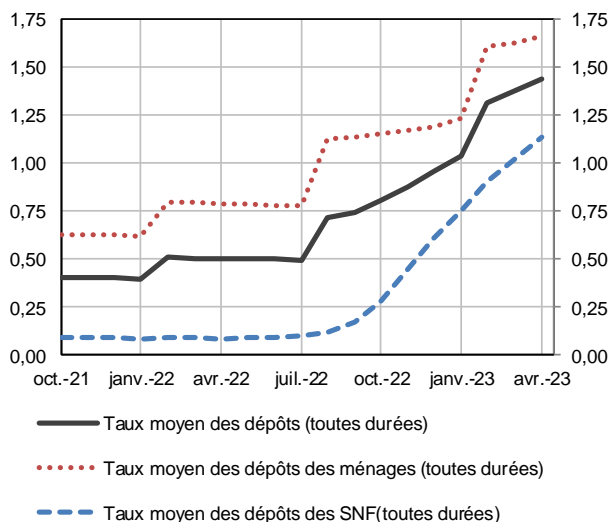
Note : En raison des arrondis, la somme peut légèrement différer du total des composantes

- Les taux d'intérêt présentés ici sont des taux apparents calculés en rapportant les flux d'intérêts courus des mois sous revue à la moyenne mensuelle des encours correspondants. Pour les différents types de dépôts, y compris ceux dont la rémunération est progressive, ils correspondent à la moyenne des conditions pratiquées lors du mois sous revue par les établissements de crédit français sur les dépôts des sociétés et des ménages (y compris institutions sans but lucratif au service des ménages) résidents.
- Outre les dépôts des ménages et des SNF, le taux de rémunération global intègre la rémunération des dépôts des autres secteurs détenteurs de monnaie (APU hors administration centrale, sociétés d'assurance, OPC non monétaires, entreprises d'investissement et organismes de titrisation)
- Les livrets à taux réglementés comprennent les livrets A, livrets bleu, livrets de développement durable, comptes épargne-logement, livrets jeunes et livrets d'épargne populaire.
- Moyenne mensuelle.
- Taux de l'Échéance Constante 5 ans. Source : Comité de Normalisation Obligatoire.
- Données révisées.
- Données provisoires.
- Y compris les bons de caisse, autres comptes d'épargne à régime spécial, plans d'épargne populaire et emprunts subordonnés

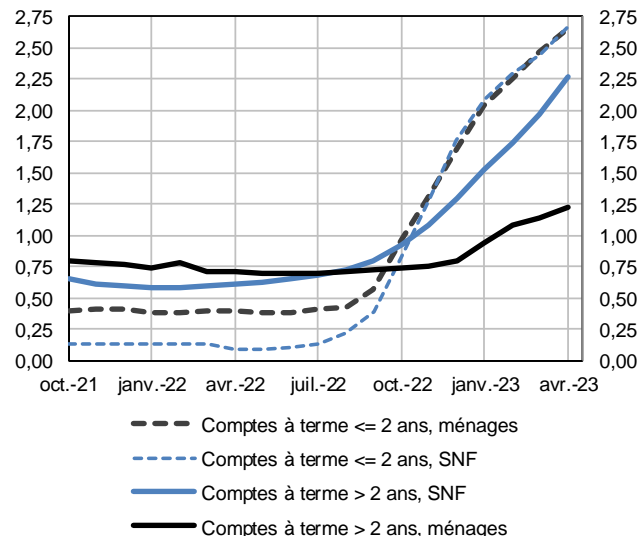
Source : BANQUE DE FRANCE – DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'INTERNATIONAL

Rémunération des placements auprès des institutions financières monétaires

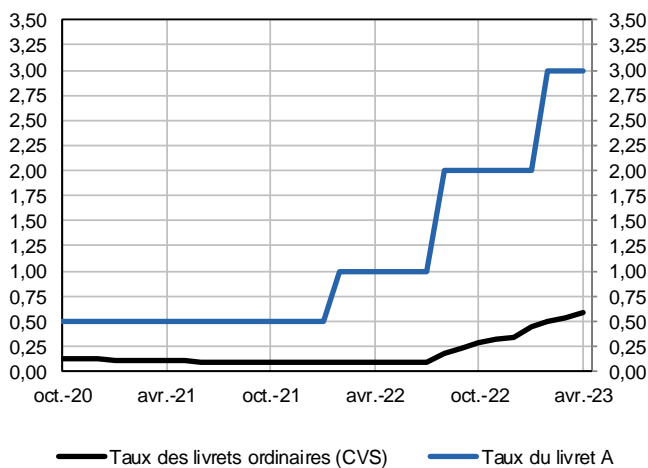
Dépôts des ménages et des SNF (en %)



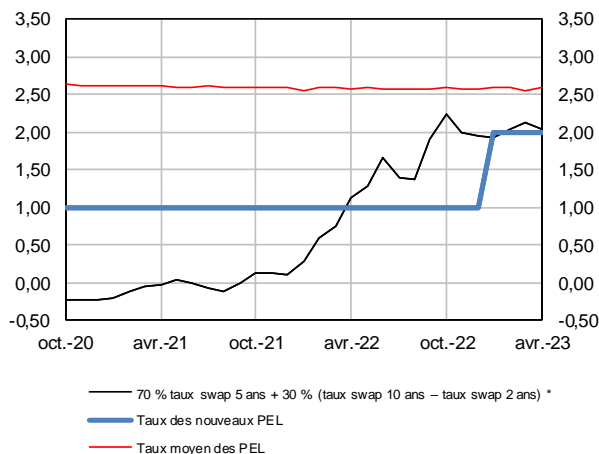
Comptes à terme par durée des ménages et des SNF (en %)



Livrets A et livrets ordinaires (en %)



Plan Épargne Logement – PEL (en %)



* La formule réglementaire du taux du PEL est le maximum des deux termes suivants :

- 70 % taux swap 5 ans + 30 % (taux swap 10 ans – taux swap 2 ans), arrondi au quart de point de pourcentage supérieur,
- 1%

Source : BANQUE DE FRANCE – DIRECTION GÉNÉRALE DES STATISTIQUES, DES ÉTUDES ET DE L'INTERNATIONAL

